



Incendie - Évacuation

● Présentation de la formation

A la fin de la formation à l'évacuation, le stagiaire est capable d'évacuer un établissement en appliquant les consignes générales de sécurité. La formation évacuation est une formation obligatoire pour toutes les sociétés.

On estime qu'il ne faut que 3 minutes pour qu'un feu se transforme en incendie et devienne incontrôlable.

L'évacuation du personnel ne s'improvise pas.

Il est primordial de former son personnel à l'évacuation pour définir les rôles de chacun, créer des automatismes, limiter la panique et ainsi, réduire le temps d'évacuation.

● Objectifs de la formation

- Appréhender le fonctionnement du feu et sa propagation.
- Être capable de réagir lors d'un début d'incendie.
- Mettre en œuvre une tentative d'extinction et connaître le maniement d'un extincteur.
- Isoler les risques et prévenir les secours.
- Répondre à la réglementation concernant les formations incendie et savoir utiliser un extincteur.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

1 heures et 30 minutes



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France
Métropolitaine.

Formation établie en fonction des
spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos
demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région,
favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun
de vos collaborateurs.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Support de cours formation évacuation incendie guide file et serre file..
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité de l'entreprise



RENOUVELLEMENT

La CARSAT préconise un Recyclage de
formation Incendie - Manipulation
des extincteurs **tous les 6 mois.**

PROGRAMME DE LA FORMATION



THÉORIE :

- Les causes de l'incendie.
- Le triangle et les classes de feux.
- Alarmer et Alerter.
- Les modes de propagation du feu.
- Fonctionnement et moyens d'extinction.
- Attaquer le feu.

PRATIQUE :

- Exercices de manipulation des extincteurs (1 appareil par stagiaire) sur foyer écologique au gaz (prévoir 20m² de surface extérieure).
- Exercices de manipulation réalisables sous réserve de bonnes conditions climatiques.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Selon l'article R. 4227-39 du Code du travail, la consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices, qui doivent avoir lieu au moins tous les six mois, au cours desquels le personnel apprend notamment à se servir des moyens de premier secours.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

Mis à jour le
1er juin 2022

AGRÉMENTS



NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr